

Le POINT ACCUEIL TRANSMISSION



accompagne les agriculteurs dans leurs démarches de cessation d'activité et/ou de transmission de leur entreprise.

Quels que soient votre âge et votre projet (transmission familiale ou hors du cadre familial, transmission partielle ou totale, reconversion professionnelle...), le **Point Accueil Transmission** à la Chambre d'agriculture vous propose un accompagnement **individualisé** et **gratuit**, en toute **confidentialité**.

La conseillère,

- Vous accueille pour écouter vos besoins et vous aider à formaliser votre projet
- Vous informe sur les démarches administratives à réaliser, les aides financières à la transmission, le Répertoire Départ Installation en cas de recherche d'un repreneur
- Vous oriente vers les organismes compétents pour les questions spécifiques (juridiques, fiscales...)

Ce service est soutenu financièrement par la Région Auvergne Rhône Alpes.



POINT ACCUEIL TRANSMISSION
AIN



Vous souhaitez prendre rendez-vous

Nom / Prénom _____

Dénomination sociale _____

Adresse _____

Tél _____

Merci de retourner ce coupon à l'adresse suivante :

POINT ACCUEIL TRANSMISSION - Chambre d'agriculture de l'Ain
4 avenue du Champ de Foire – BP 84
01003 BOURG EN BRESSE CEDEX

La conseillère vous rappellera pour fixer une date de rencontre.

Pour toute information, veuillez contacter le 04 74 45 47 52.